



CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Synthèse de la rencontre du 3 octobre 2024

La séance s'est tenue à Chalonnes-sur-Loire le 3 octobre 2024, en présence de 6 représentants des résidents et 2 représentants des familles. Ont été abordés les points ci-après :

I. REMARQUES DES FAMILLES ET RÉSIDENTS EN EHPAD



Relation avec les tuteurs :

Difficulté à obtenir auprès des tuteurs des produits divers y compris de l'argent de poche. Il est proposé d'organiser un rendez-vous avec eux. En aucun cas l'établissement ne peut se substituer pour gérer les cartes bleues et/ou argent de poche.



Transport solidaire :

Service qui s'adresse à tous les Chalonnais non imposables et a pour objectif d'accompagner les personnes à mobilité réduite ou dépourvues de véhicule pour se rendre à des rendez-vous, des manifestations, chez des amis.... Ce service est assuré par des bénévoles.



Matériel médical :

Afin d'améliorer la maintenance du matériel médical, l'établissement va clarifier le circuit entre les différents intervenants (ergos, service technique..)



Téléviseurs :

Le problème des téléviseurs a été solutionné en Juillet, à ce jour subsistent quelques grésillements mais qui ne durent que quelques secondes. Deux résidents sollicitent la chaîne de Canal +, l'Etablissement va faire appel à un intervenant extérieur pour étudier la faisabilité.



Température des locaux :

Quelques résidents ont froid dans la salle à manger. Le service technique va intervenir pour revoir la température de la climatisation.



Fromages :

Au 2ème étage, il n'y a pas d'assiettes à fromages. Cela a été solutionné.



RECLAMATION reçue le 19/08

Motifs de mécontentement :

- La prise en charge par la pédicure
- Positionnement des cale-pieds
- Aspect général de l'établissement, chaleur dans les locaux, absence de lieu de vie,

Réponse apportée le 16/09 au réclamant.

II. PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés)

Le Pôle d'Activités de Soins Adaptés a rouvert ses portes mi-septembre.

Pour mémoire, le PASA est un espace conçu pour créer un environnement confortable, rassurant et stimulant pour les résidents de l'EHPAD. Un professionnel propose des activités individuelles ou collectives du lundi au vendredi. La constitution des groupes est sous la responsabilité de la psychologue et du médecin coordonnateur.



La salle du PASA, peut également être mise à disposition les week-ends pour les familles (capacité maximum 16 personnes). Un règlement d'utilisation a été rédigé. Les familles intéressées doivent signer ce règlement et le remettre à l'accueil.

III. ANIMATIONS

Animations proposées au cours de l'été :

- Pêche
- Mini-golf
- Diverses sorties (Parc de la Deniserie, Béhuard)
- Couture avec les enfants de l'école
- En lien avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Association ESTIBAL a proposé une prestation chorégraphique au sein de l'EHPAD.

Animations à venir :

- Repas à thème : jeudi 17 octobre
- Challenge séniors : vendredi 15 novembre
- Gaufres : mardi 19 novembre au 2ème étage – mercredi 20 novembre au 1er étage
- Concours de belote avec la résidence autonomie : jeudi 28 novembre
- Sorties décorations de Noël
- Goûters de Noël : lundi 16 décembre au 1er étage – mardi 17 décembre au 2ème étage et mercredi 18 décembre à l'Île de Chalonnes



IV. ENQUETE DE SATISFACTION



Une nouvelle enquête de satisfaction en EHPAD est lancée auprès des résidents et des familles.

Les supports utilisés sont identiques à 2022, ce qui permettra de comparer les résultats.

Pour le recueil auprès des résidents, les représentants des familles du CVS ont été sollicités pour apporter leur aide.

Date limite fixée au 31 octobre 2024.

V. LIEU DE SANTE SANS TABAC



Dans le cadre de ses missions de santé publique, l'établissement doit s'engager de manière active dans la lutte contre le tabac.

Monsieur MAILLOT Adrien, chargé de mission au sein du GHT (Groupement hospitalier de territoire) 49 coordonne ce projet.

Mme SOURICE Louise, représentante des familles va intégrer le groupe de travail.

VI. GROUPE DE TRAVAIL ACCUEIL DU NOUVEAU RESIDENT



Un groupe de travail en lien avec la démarche HUMANITUDE, s'est réuni afin de revoir les modalités d'accueil du nouveau résident.

Les actions mises en place :

- Proposition de visites aux familles et résidents en amont de l'admission
- Proposition de résidents « parrains »
- Révision de la check-liste soignante
- Révision du recueil des habitudes de vie par le résident et ses proches
- Création d'une carte de bienvenue avec chocolats à l'entrée
- Personnalisation de la porte du résident (photo)

VII. POINTS DIVERS



• TINTAMARRE

Le Tintamarre est une association qui s'appuie sur un café associatif proposant un espace convivial où se retrouvent petits et grands autour d'une boisson, de jeux, il se situe rue Jean Robin à côté de l'Hôpital. Si l'accessibilité est actuellement plus compliquée pour les personnes à mobilité réduite (marches), un aménagement réalisé avec la municipalité serait un réel atout pour le CHCA.

• Perte du linge



Pour éviter toute perte de linge, nous vous invitons à déposer le linge à identifier à l'accueil, l'étiquetage sera fait gratuitement par la responsable blanchisserie.



Tout linge égaré doit être rapidement signalé, de même si vous recevez du linge qui ne vous est pas destiné, merci de le remettre au service.

• Communication avec les soignants



Privilégiez autant que possible les appels téléphoniques entre 13h00 et 17h00,

Eviter d'interpeller l'infirmière pendant la distribution des médicaments.

• Utilisation de la carte vitale



La carte vitale ne doit pas être utilisée en dehors de l'Etablissement car cela génère un paiement versé à tort à l'Etablissement par la CPAM (indus)

AGENDA



- **Inauguration du CHCA le 9 octobre**
- **Octobre rose le 18 octobre : stand d'informations et atelier de prévention**
- **Réunion des familles : mercredi 13 novembre**
- **Prochain CVS : lundi 4 novembre 2024**

Pour contacter le CVS, adresse mail suivante : cvs@chca.fr